



AUTOROUTE CLAUDE-BÉCHARD



RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 185 ENTRE L'AUTOROUTE 20 ET LA FRONTIÈRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK – PHASE III 40 KM ENTRE SAINT-ANTONIN ET SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

BULLETIN D'INFORMATION – n° 2

Février 2018

Le 29 janvier 2018 a eu lieu une rencontre entre le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, les élus des municipalités et les préfets des deux municipalités régionales de comté (MRC) concernées par la phase III du projet de l'autoroute 85, en présence du ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Jean D'Amour. Cette rencontre a permis de mettre à jour l'information concernant l'état d'avancement de ce projet de 40 km entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha!





Le début des travaux de déboisement

C'est en octobre 2017 qu'ont commencé les premiers travaux de déboisement liés à la phase III de l'autoroute 85. La phase III représente l'étape finale de la conversion de la route 185 en autoroute et comporte sept tronçons distincts pour lesquels une mise en service graduelle est prévue entre 2021 et 2025.

Le 13 novembre 2017, la ministre déléguée aux Transports, M^{me} Véronique Tremblay, et le ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Jean D'Amour, s'étaient déplacés aux abords de la route 185 pour annoncer le début de ces travaux.



« Comme convenu, les travaux de déboisement de la phase III ont commencé cet automne. L'objectif du gouvernement du Québec est toujours d'entreprendre les travaux en 2018 et de viser une mise en service progressive de l'autoroute dès 2021. Ce lien autoroutier viendra assurer la sécurité de tous les usagers tout en favorisant le commerce. Il représente sans contredit une amélioration pour toute la région. »

Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports



Les premiers travaux de construction de l'autoroute sont prévus en 2018. Ils seront réalisés à Saint-Antonin sur des terres publiques, pour lesquelles aucune acquisition n'est requise. Par la suite, le Ministère priorisera un secteur à Saint-Honoré-de-Témiscouata, réparti de part et d'autre de la route 291.



En plus des travaux de déboisement, le Ministère réalise, depuis 2016, des forages et des puits d'exploration afin de procéder aux études géotechniques et pédologiques requises, sur l'ensemble du tracé. À ce jour, 3 000 puits d'exploration et 1 300 forages ont été réalisés.



Le processus d'acquisition en cours

À cette phase, le Ministère doit procéder à l'acquisition d'environ 260 propriétés. Pour 130 d'entre elles, le processus d'acquisition est commencé et 15 dossiers sont déjà réglés (14 dossiers résidentiels et 1 commercial). Les autres propriétaires concernés seront rencontrés lorsque les plans d'acquisition seront terminés, soit d'ici l'hiver 2019.

Les rencontres seront planifiées en fonction de l'avancement des travaux.

Les propriétaires qui le souhaitent peuvent joindre le Ministère en tout temps (voir les coordonnées à la fin du bulletin).

Début des travaux de déplacement des équipements de services publics

Les travaux de déplacement des équipements de services publics ont débuté à l'automne 2017.

Étude sur les déplacements des orignaux

Une étude sur les déplacements des orignaux dans les secteurs de Rivière-du-Loup et du Témiscouata se déroule parallèlement au projet. Elle est réalisée par l'Université du Québec à Rimouski en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.





Cette vaste étude qui s'est amorcée le 12 février 2016 permettra :

- d'élaborer une méthodologie pour anticiper l'utilisation du territoire par les orignaux (nourrissage et déplacement) lors de la mise en place d'infrastructures routières;
- d'atténuer les répercussions des routes sur la faune;
- de favoriser le passage sécuritaire de la grande faune aux endroits stratégiques;
- de diminuer les accidents routiers avec les cervidés.

Pour recueillir les données, des colliers télémétriques ont été installés sur 20 orignaux dans les secteurs désignés.

Pour plus de détails, consultez la [page Web](#) du projet autoroutier sur le site du Ministère.

Nous joindre : *Direction générale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification
des transports
92, 2^e Rue Ouest, bureau 101
Rimouski (Québec) G5L 8E6
Téléphone : 418 727-3674
Courriel : dtbgi@transports.gouv.qc.ca

